



FR

**COMMISSION PRÉPARATOIRE POUR
L'ÉTABLISSEMENT DU REGISTRE INTERNATIONAL
POUR LES MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT MAC
CONFORMÉMENT AU PROTOCOLE MAC**

UNIDROIT 2024
MACPC/6/Doc. 1
Original: anglais
mars 2024

Sixième session (hybride)
11 – 12 avril 2024

PROJET ANNOTÉ D'ORDRE DES TRAVAUX

1. Ouverture de la session
2. Adoption du projet annoté d'ordre des travaux de la session (MACPC/6/Doc. 1)
3. Groupe de travail sur la ratification et actualisation de la mise en œuvre (MACPC/6/Doc. 6)
4. Désignation d'une Autorité de surveillance (MACPC/6/Doc. 2)
5. Rapport du Groupe de négociation (MACPC/6/Doc. 3), examen du projet de Contrat pour l'établissement et le fonctionnement du Registre international relatif aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction (MACPC/6/Doc. 4) et création d'un Groupe de travail sur le Registre
6. Examen du projet de Règlement relatif au Registre international pour les matériels d'équipements MAC (MACPC/6/Doc. 5)
7. Calendrier et planification des travaux futurs
8. Divers
9. Clôture de la session

ANNOTATIONS AU PROJET ANNOTÉ D'ORDRE DES TRAVAUX

Point n° 1 Ouverture de la session

1. La sixième session de la Commission préparatoire aura lieu les **11 et 12 avril 2024**.
2. La réunion se tiendra dans les locaux d'UNIDROIT situés Via Panisperna, 28 – Rome (Italie). Les délégués sont encouragés à y assister en personne, bien que la participation en ligne soit possible via Zoom pour ceux qui ne peuvent pas se joindre personnellement à la session. Un **lien pour rejoindre la session** à distance sera envoyé avant la réunion **aux seuls délégués désignés**.
3. La session sera ouverte le jeudi 11 avril 2024 à 12h00 CET.

Point n° 2 Adoption de l'ordre des travaux de la session

4. Les horaires de la sixième session sont proposés comme suit:

jeudi 11 avril 2024:	12h00 – 17h00 CET
vendredi 12 avril 2024:	10h00 – 17h00 CET
5. À la discrétion du Président de la session, deux pauses café pourraient être prévues chaque jour.

Point n° 3 Groupe de travail sur la ratification et actualisation de la mise en œuvre (MACPC/6/Doc. 6)

6. Lors de la sixième session, la Commission préparatoire recevra une mise à jour du Secrétariat sur la mise en œuvre et examinera les Rapports des 1^{ère} et 2^{ème} session du Groupe de travail sur la ratification. Un document portant sur cette question est disponible (MACPC/6/Doc. 6).

Point n° 4 Désignation d'une Autorité de surveillance (MACPC/6/Doc. 2)

7. Lors de cette sixième session, la Commission préparatoire examinera s'il convient de désigner officiellement UNIDROIT comme future Autorité de surveillance du Registre international qui sera établi en vertu du Protocole MAC. Un document détaillé sur cette question est disponible (MACPC/6/Doc. 2).

Point n° 5 Rapport du Groupe de négociation (MACPC/6/Doc. 3), examen du projet de Contrat pour l'établissement et le fonctionnement du Registre international relatif aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction (MACPC/6/Doc. 4) et création d'un Groupe de travail sur le Registre

8. À sa sixième session, l'objectif principal de la Commission préparatoire sera d'examiner le Rapport du Groupe de négociation (MACPC/5/Doc. 3) et de décider si la Commission préparatoire doit approuver et ensuite signer le projet de Contrat pour l'établissement et le fonctionnement du Registre international relatif aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement miniers, agricoles et construction avec le soumissionnaire préféré (MACPC/5/Doc. 4).

9. Il convient de noter que l'examen du projet de Contrat est lié à l'examen du projet de Règlement au point n° 6, car les deux documents ont été négociés de manière cohérente et complémentaire.

10. La Commission préparatoire pourrait également envisager la possibilité de créer un Groupe de travail sur le Registre chargé d'entreprendre les travaux intersessions nécessaires au nom de la Commission préparatoire, en partenariat avec le Conservateur désigné en vue de l'élaboration du Registre international.

Point n° 6 Examen du projet de Règlement relatif au Registre international pour les matériels d'équipements MAC (MACPC/6/Doc. 5)

11. À la sixième session, la Commission préparatoire examinera les rapports du Groupe de travail sur le Règlement et décidera d'approuver ou non le projet de Règlement comme référence (MACPC/6/Doc. 5).

12. Il convient de noter que l'examen du projet de Règlement comme référence est lié à l'examen du projet de Contrat au point n° 5, car les deux documents ont été négociés de manière cohérente et complémentaire.

Point n° 7 Calendrier et planification des travaux futurs

13. Si la Commission préparatoire est en mesure de désigner une Autorité de surveillance, d'approuver le Contrat de Registre avec le soumissionnaire préféré et d'approuver le projet de Règlement comme référence à sa sixième session, il est suggéré que la septième session de la Commission préparatoire soit programmée au cours du premier semestre de 2025. Si cela est acceptable, le Président fera circuler une proposition de date.